

XNI-

Cournonsec

Danse. Dimanche 21 février, le comité des fêtes organise un après-midi dansant, à la salle des fêtes de 15 h à 19 h. L'entrée est gratuite avec possibilité de se restaurer. Les thèmes musicaux abordés : tango, valse, boléro, cha-cha, rumba, disco ainsi que les années 80. Contact : Frédéric Mariel, 06 21 17 34 82.

Castries

Les peintres s'exposent. Les peintres castrotes s'exposent, du samedi 20 au dimanche 21 février, à la galerie des Halles (place de l'église). Ouverture : 10 h-12 h et 14 h-19 h. Gratuit. Différentes disciplines sont représentées : aquarelle, huile, acrylique, encre... sculptures et photos.

Pignan

Médiathèque La Gare. Les mardis 23 février et 23 mars 17 h 30, "On bulle !", rencontres autour de la bande dessinée. Venez découvrir les coups de cœur des bibliothécaires et présenter les vôtres. Adultes et adolescents. Ateliers jeux "Bio dit versions !", les samedis 20 et 27 février, à 15 h.

Clapiers Les pensionnaires du Romarin mangent bio

Le foyer du Romarin est un établissement associatif hébergeant des personnes âgées (Ehpad). Créé à Pignan en 1948 et installé à Clapiers en 1974, il accueille 95 résidents et emploie une cinquantaine de salariés. Il est connu pour le mariage des plus vieux jeunes mariés du monde (en 2002), la création du premier cyber salon de thé intergénérationnel (en 2004), l'innovation européenne d'un atelier d'animation avec la console Wii (en 2007) et ses six centenaires (en 2009).

En 2007, il a été la première maison de retraite du grand sud de la France à être certifiée NF Service "Cadre éthique et engagement de services" et les 430 critères de qualité de cette certification sont contrôlés annuellement.



Les résidents de l'établissement local bénéficient d'une politique environnementale et d'une démarche qualité.

Une façon de suivre les directives du Grenelle de l'environnement

Surtout, le foyer du Romarin est un établissement associatif qui souhaite rester financièrement abordable par le plus grand nombre en offrant un des prix les moins élevés de la région, tout en améliorant sans cesse la qualité des services offerts.

Par exemple, les produits issus de l'agriculture biologique ont fait l'apparition dans les repas servis en collectivité. Le Grenelle de l'Environnement (2009) a décidé d'obliger les cantines scolaires à in-

tégrer 20 % de produits biologiques à partir de 2012. Mais, curieusement, les maisons de retraite ne sont pas visées par cette orientation et il semble qu'aucun établissement pour personnes âgées n'ait inclus des produits biologiques dans ses menus à la suite du Grenelle.

Dans le cadre de sa politique environnementale et de sa démarche qualité, le foyer du Romarin avait déjà inclus des principes de développement durable dans la préparation des repas servis. Les fournisseurs de produits biologiques ayant amélioré leurs circuits de distribution et rempli les conditions de conformité pour servir les collectivités, le foyer du Romarin s'approvisionne régulièrement en produits de qualité, avec des ga-

ranties de production et d'origine locale.

En donnant la priorité aux produits de la région, son objectif est aussi de soutenir l'économie et l'agriculture lo-

cales.

Pour lancer officiellement le début de ce changement, une semaine spéciale est organisée au foyer du Romarin, du 22 au 26 février. ●

Une semaine d'animations

Lundi 22 février : exposition Civam 34 sur l'agriculture biologique dégustation de fruits ou légumes bio

Mardi 23 février : "Nos enfants nous accuseront" suivi de débat présentation de l'agenda 21 du foyer du Romarin

Mercredi 24 février : intervention sur le sujet de l'assainissement de l'air par les huiles essentielles en collectivité par M. Teisserenc, inventeur et entrepreneur.

Judi 25 février : "Paroles d'agriculteurs bio" et "Pesticides, non merci" suivi de débat.

Vendredi 26 février : 15 h 30, intervention sur le sujet de la diététique de la vieillesse avec Mme Catherine Piat, diététicienne conseil.

Contact : Michel Aimonetti, directeur, tél. 04 67 02 34 50 ; mail : directeur@foyerduromarin.com, site : www.foyerduromarin.com

Cournonterral Pailhasse jugé !



On a dit adieu au carnaval mercredi soir sur la place Viala. Les festivités avaient débuté le dimanche de l'Épiphanie où Afamat (le Pailhasse) et Pécaire (le Blanc) avaient trouvé place sur le fronton de l'hôtel de ville. Et après les beaux moments festifs de ces dernières semaines, le groupe carnavalesque a réalisé l'ultime

étape de la fête, le jugement du Pailhasse en occitan. Entre chants et discours comiques sur le thème de l'actualité locale voire nationale, le Pailhasse fut inculpé de tous les maux et désagréments que les Cournonterralais ont pu subir dans leur vie quotidienne.

Le verdict est tombé vers 22 h, et le jury populaire s'est fait entendre : "Afamat" était bien coupable de toutes les charges retenues contre lui. Le bûcher l'attendait et c'est dans une ronde autour du feu avec son homologue aumellousier "Pécaire" que l'adieu fut célébré.

SPORT**KARATÉ DO IAÏDO À JACOU****Des inter-clubs pour les jeunes**

Suite au succès de la rencontre amicale organisée par le Jacou karaté do iaïdo avec les jeunes karatékas de Baillargues en novembre dernier, au dojo du parc de Bocaud, un inter-clubs s'est déroulé dernièrement à Saint-Jean-de-Védas auquel ont participé des jeunes élèves de la commune.

Il leur a été proposé un après-midi de karaté dans toute sa diversité : katas, combats, parcours, sous le regard de leurs plus grands supporters, les parents attendris et enthousiastes. Les enfants ont pu mettre à profit leurs acquis et sympathiser avec de nouveaux camarades partageant la même passion. Remise de récompenses et goûter ont clôturé ce rassemblement riche en points positifs.

Dominique Diot, président du Jacou karaté do iaïdo ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à inciter l'ensemble des jeunes élèves à participer à ce type de manifestations : « Les rencontres amicales, même si les combats restent très disputés, ont l'avantage de centrer l'objectif sur la satisfaction de chacun et non sur la course au podium. Il y a donc moins de pression et d'animosité et davantage d'entraide, de soutien et de solidarité entre les participants. Ils se font avant tout plaisir ! Attention à ne pas faire une analyse réduite de ce type de manifestation, les enfants qui participent à des inter-clubs ne sont pas de moins bons karatékas que ceux qui participent aux diverses compétitions officielles. Ils n'ont simplement pas les mêmes objectifs. L'épanouissement personnel et la progression dans notre discipline ne passent pas systématiquement par la compétition. Je remercie l'équipe enseignante du club pour sa disponibilité et son engagement ainsi que les organisateurs de cet inter-clubs. »

<http://www.jki.new.fr/>



Photo : chaque participant a reçu une récompense individuelle correspondant à son niveau de réussite et à la qualité de sa prestation.

Samedi 20 février

LOTO

Château de Lavèrune à 21 h du comité des fêtes

42 PARTIES en train de plaisir
BONS D'ACHATS Carrefour à gagner

10 € la plaque de 6
15 € la plaque de 10
20 € la plaque de 20

BUVETTE et TOMBOLA
Salle chauffée
Parking à proximité

MÉTAUX PRÉCIEUX

Publicité

Vos fonds de tiroirs valent de l'or
C'est rapide, discret et ça peut rapporter gros.

SAINT-GÉLY-DU-FESC

Depuis plus de cinq ans la société VPO est le spécialiste en France du rachat de métaux précieux (or, argent, platine) auprès des particuliers. Des boucles d'oreille dépareillées, un bracelet cassé, de l'or dentaire, des bijoux en or et argent massif passés de mode, mais aussi des pièces d'or ou d'argent qui dorment au fond d'un tiroir, VPO rachète le tout et pour cela, se déplace près de chez vous. Les objets que vous apporterez seront évalués par un Expert VPO, puis payés immédiatement en fonction de la densité de métal et du poids de vos objets. Une opération qui se déroule en toute sécurité et dans la plus grande des discrétions.



formalités (se munir d'une pièce d'identité) et vous êtes payés immédiatement.

NOUS RECEVONS SANS RDV
L'expertise et l'estimation de vos objets sont gratuites.

Pour en savoir plus : connectez-vous sur www.vpo.fr ou téléphonez au 0 800 102 046 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Comment cela se passe concrètement ?

Un Expert de VPO vous reçoit en tête à tête. Là, il estime gratuitement votre bien : vérification des poinçons, détermination de la pureté du métal, pesée des objets sur une balance conforme à la réglementation française et enfin, proposition d'achat à un prix établi sur la base d'un barème national. Une fois l'affaire conclue, il suffit de remplir les

L'EXPERT VPO EST PRÉSENT
Le Lundi 22 février de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
Le Mardi 23 février de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30
COIN PRESSE - 11, rue du Patus
SAINT-GÉLY-DU-FESC